



Ce programme est financé par l'Union européenne et cofinancé par le Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Economique et du Développement

# THAMM



Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

# NEWS

Lettre d'information n° 5  
Avril 2023



©GIZ/Campagne de sensibilisation « Forsa Street », Tunis 21 - 22 janvier 2023



**THAMM se joint aux programmes de migration de la GIZ et participe à «Forsa Street».**

**21 et 22 janvier 2023 à Tunis (OIM)**

En partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle, le ministère de l'Éducation et le ministère de l'Enseignement supérieur, l'OIM THAMM, la coopération allemande à travers la GIZ avec les projets «migration et diaspora» et «migration pour le développement», a organisé la **campagne de sensibilisation «Forsa-Street»** les 21 et 22 janvier 2023 aux jardins japonais de Tunis. Cette campagne cible les jeunes tunisien.ne.s et vise à les informer et les orienter d'une façon in-

novante avec un labyrinthe des perspectives sur les opportunités d'intégration professionnelle en Tunisie et à l'international et à les sensibiliser aux risques et dangers liés à la migration irrégulière à travers la peinture, le cinéma et le rap/slam.

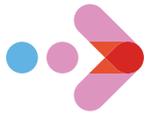


Mis en œuvre par



Organisation internationale du Travail





## THAMM contribue au développement d'un cours en ligne sur les données migratoires en synergie avec le projet M-LEARN (OIM)

En synergie avec le projet **M-LEARN** (« Management of the Migration Literacy Enhancement Advance non-discrimination») qui vise à introduire un **cours**

**sur les données migratoires** dans divers cursus universitaires au Maroc et en Tunisie.

Le programme THAMM a contribué au développement d'un **cours en ligne sur les données migratoires** qui sera publié sur la plateforme d'apprentissage en ligne sur la migration de l'OIM **E-CAMPUS**.

Le cours sera diffusé à une cible plus large et disponible en anglais, arabe et français.



## Formations aux entretiens pour six professions à l'attention de travailleurs qualifiés

En collaboration avec l'Agence allemande pour l'emploi (BA), des formations aux entretiens ont été organisées pour **61 travailleurs qualifiés** issus de six professions différentes (**plomberie et climatisation, électronique, construction métallique, hôtellerie et restauration, logistique, automobile**), comprenant des modules sur le vocabulaire professionnel, les outils de recherche et de préparation à l'entretien d'embauche et des simulations des cas réels. En complément des coachings à l'entretien, les candidat.e.s THAMM ont profité des formations sur l'éducation financière et les transferts de fonds menés par des formateurs de

CAWTAR. Cette activité a été organisée en collaboration avec le projet GIZ «Inclusion financière» et comprend des modules sur la planification financière, l'épargne et les services de paiement numérique, et qui ciblent la culture financière de la diaspora tunisienne.

Les coachings et les formations financières ont eu lieu à Tunis et à Sfax du 14 au 16 mars 2023, avec la présence de la BA, de l'ANETI, CAWTAR et la GIZ. Le même concept sera proposé aux apprentis du programme THAMM résidant en Tunisie en mai 2023.

Comme les formations financières sont également disponibles sur une plateforme en ligne, les formations peuvent également être mises à la disposition des candidat.e.s du programme THAMM qui ont déjà migré en Allemagne, ainsi que des migrant.e.s intéressés par d'autres programmes de mobilité.



© GIZ/Dhiaeddine Bejaoui



## Choix des métiers et formations

Dans le cadre du **projet THAMM-Enabel**, le schéma de mobilité entre la Tunisie et la Belgique est mis en œuvre sur base de l'**approche Global skills partnership**. Ce schéma de mobilité se veut mutuellement bénéfique pour les marchés de travail belge et tunisien.

Ainsi, l'identification des métiers en pénurie en commun entre les deux marchés est une étape essentielle qui permet par la suite de choisir les métiers ciblés. Le choix des métiers est un processus complexe qui implique une pluralité d'acteurs des deux pays : acteurs de la formation professionnelle, acteurs de l'emploi et acteurs du secteur privé.

Dans ce cadre, des réunions de concertation ont eu lieu depuis janvier 2023, impliquant l'Aneti, l'ATFP, ainsi que le VDAB (l'office flamand de l'emploi et de la formation professionnelle) et le Forem (l'office wallon de l'emploi et de la formation professionnelle). Ces réunions ont été complétées par des visites virtuelles aux centres de formation permettant de visualiser de plus près les équipements et les machines utilisés dans les centres tunisiens.

Ceci a permis d'**identifier les métiers qui pourront être ciblés par le schéma de mobilité entre la Tunisie et la Belgique**, qui sont :

- Technicien en communication de données et réseaux
- Technicien d'installation et de maintenance industrielle
- Technicien d'installation en automatisme.

Ensuite, un processus de comparaison des cursus de formation tunisiens et belges a été enclenché en lien avec ces trois métiers dans le but d'identifier des formations complémentaires pour renforcer les opérateurs de formation tunisiens. Cette comparaison sera complétée par une concertation avec chaque fédération des employeurs tunisiens concernés par ces métiers afin de recueillir leurs commentaires sur leurs besoins en compétences et de les inclure dans les formations.



## Démarrage d'une formation technique en fibre optique (upskilling)

Une formation technique de courte durée en soudure fibre optique a démarré ce 27 mars, à Tunis.

Cette formation cible des demandeurs.euses d'emploi tunisiens ayant participé à un appel à candidatures développé par le ministère de l'Emploi et de la

Formation professionnelle, l'Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant, la fédération des employeurs du secteur de la télécommunication et Enabel. L'appel à candidatures a été lancé le 13 février 2023. 30 participant.es à la formation — dont 4 femmes — ont été sélectionné.es pour prendre part à cette formation. La **formation** a pour but d'**améliorer leur employabilité en matière de fibre optique** en vue d'une meilleure insertion professionnelle dans le secteur des télécommunications, car elle prend en considération les besoins en qualification des employeurs belges et tunisiens qui ont été impliqués dans l'identification du contenu de ladite formation. Les candidat.es ainsi formé.es, auront le choix d'être insérés dans le marché tunisien ou belge.

La formation se clôturera mi-mai. Suite à cette formation, les partenaires du projet envisagent de mettre en place une formation en coaching pour appuyer les candidat.es dans la préparation de leurs futurs entretiens d'embauche.



## Top départ de la cellule de veille et d'anticipation des métiers en tension



© OFII/Anis Miti

La cellule de veille et d'anticipation des métiers en tension est entrée en activité le 23 février 2023, deux ans après la livraison de la Stratégie nationale pour l'emploi à l'international (SNEI) qui préconisait « la mise en place d'une veille stratégique permettant de suivre les dynamiques de l'emploi à l'international ». Le projet THAMM OFII a soutenu cette initiative qui va permettre de renforcer la coopération entre les administrations tunisiennes et européennes autour des métiers en tension.

La cellule est formée afin de suivre l'évolution du marché du travail en Tunisie et dans les pays européens partenaires, ainsi que pour anticiper les besoins à venir. La cellule est composée des structures publiques et privées ainsi que des organisations fondées à produire, obtenir ou traiter des données rela-

tives au marché du travail. Elle est hébergée au sein de l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ), qui en assure le leadership, et elle est gouvernée par un comité de pilotage (COFIL). Des comités techniques seront créés à la demande, en vue d'étudier des problématiques spécifiques. Lors de sa première réunion, le COFIL a validé la proposition de THAMM OFII d'examiner les pistes de partenariat pour répondre à la demande de compétences dans le domaine de la logistique et du transport.

## Promotion des voies légales de migration professionnelle



© OFII/Anis Mili

Afin de promouvoir les voies légales de migration professionnelle vers la France et l'Union européenne, THAMM OFII organise une tournée de promotion dans 20 centres de formation professionnelle (CFP) et 20 instituts supérieurs d'études technologiques (ISET). Elle permet la diffusion d'informations pertinentes sur les voies légales de mobilité professionnelle vers l'Union européenne, notamment vers la France, dans le cadre de l'accord bilatéral d'échange de jeunes professionnels signé en 2003. Lors de cette tournée, près de 1000 jeunes ont été touchés dans 5 centres de formation professionnelle et 8 ISET.

## Nouvelle session de formation au profit de 29 inspecteurs des agences d'emploi privées consacrée au thème « Développer sa posture d'inspecteur et communiquer avec diplomatie et tact »

S'inscrivant dans l'approche Recrutement équitable de l'OIT, cette nouvelle session de formation, tenue



© OIT

du 17 au 20 janvier 2023 à Sousse, consacrée au thème « Développer sa posture d'inspecteur et communiquer avec diplomatie et tact » faisait suite à un premier atelier de renforcement de capacités des inspecteurs des agences d'emploi privées, organisé en septembre 2021 par le programme THAMM et le projet FAIR III de l'OIT en collaboration étroite avec la direction générale de placement à l'étranger et de la main-d'œuvre étrangère du ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi. 29 cadres chargés de l'inspection des établissements privés de placement à l'étranger au niveau national ont pris part à cette nouvelle formation avec pour objectif de renforcer les aptitudes relationnelles et comportementales de ces inspecteurs, au cours de la mission d'inspection, en matière de : Communication ; Gestion de situation de conflit née de l'inspection ; et Capacité à instaurer un climat de confiance avec les représentants des agences d'emploi privées. Au cours de 4 journées de formation, les participants ont acquis de nouvelles connaissances théoriques et amélioré leurs compétences techniques, avec des



© OIT

jeux de rôle de mise en situation réelle et des études de cas adaptées à la mission d'inspection.

Le programme de l'atelier était composé de quatre (04) modules de formation ; (i) connaissance de soi ; (ii) communiquer avec diplomatie et tact ; (iii) communiquer avec authenticité ; et (iv) mettre un conflit en lumière.

La dernière partie de la formation était dédiée à une réflexion collective pour identifier le profil de « l'inspecteur type » et où chaque participant a été invité à développer son propre plan d'action pour la prochaine période sous le thème « Du conflit à la collaboration ».

Une prochaine session est prévue le deuxième semestre 2023 dans la continuité de l'appui fourni à ce corps de métier et sera autour du « Guide de conformité législative des agences d'emploi privées ».



## Restitution de l'étude «Évaluation du fonctionnement réel des accords bilatéraux de sécurité sociale entre la Tunisie et la France, l'Allemagne, le Maroc et l'Égypte»

Le programme THAMM a organisé en collaboration avec la Caisse nationale de sécurité sociale de Tunisie, le mercredi 15 mars 2023, l'atelier de restitution de l'étude menée en 2022 sur « l'Évaluation du fonctionnement réel des accords bilatéraux de sécurité sociale entre la Tunisie et la France, l'Allemagne, le Maroc et l'Égypte ».

L'atelier a réuni une cinquantaine de représentants des structures gouvernementales et partenaires du programme THAMM, impliqués de façon directe et

indirecte dans l'application des conventions bilatérales de sécurité sociale (CBSS) et a été une occasion de prendre connaissance :

- Des dysfonctionnements et des goulets d'étranglement de ces CBSS et le degré d'adaptabilité de ces conventions aux crises migratoires subies par la Tunisie depuis 2011 et suite à la crise sanitaire du COVID-19 ;
- Des barrières administratives et des inerties bureaucratiques procédurières qui nuisent à leur bon fonctionnement et à la qualité des prestations offertes aux travailleurs migrants

L'étude a permis de reconstituer les chaînes décisionnelles de l'octroi des prestations dans le cadre des conventions bilatérales de sécurité sociale et de localiser les inerties ainsi que les faiblesses. Dans ce sens, plusieurs recommandations ont été avancées, visant notamment :

- Une coopération plus étroite entre les acteurs publics majeurs en vue d'une dynamisation du rôle des commissions mixtes ;
- Un cadre législatif qui réponde davantage aux normes internationales et adapté aux tendances migratoires émergentes en Tunisie ;
- Un modèle de gestion des CBSS optimisé, efficace et surtout « user-friendly » ;
- Des ressources humaines formées aux techniques les plus efficaces de gestion des CBSS dans les trois caisses de sécurité sociale en Tunisie ;
- L'adoption d'une feuille de route pour un meilleur cadrage législatif et réglementaire des conventions bilatérales de sécurité sociale.

Afin d'entamer l'opérationnalisation des recommandations susmentionnées, le programme THAMM prévoit l'organisation d'une première série d'ateliers de renforcement de capacités autour des conventions bilatérales de sécurité sociale, durant le mois de mai 2023 (voir THAMM Agenda) et ce au profit des cadres centraux et régionaux de la Caisse nationale de sécurité sociale.

## Les projets de l'OIT en Tunisie appuient le développement d'une check-list prudentielle de contrat de travail pour le recrutement transfrontalier

L'Organisation internationale du Travail (OIT) est engagée en Tunisie sur un ensemble de projets de coopération technique pour appuyer les partenaires nationaux à promouvoir les principes de Recrutement équitable et plusieurs travaux et acquis ont été réalisés, dont notamment ; le Diagnostic sur le re-



© OIT





©OIT/Raja Bentmarouet

crutement des travailleurs en Tunisie (projet FAIR I – OIT, 2018) ; l'appui pour l'élaboration d'un projet de loi relative à l'exercice du placement à l'international par les entreprises privées de placement à l'étranger (EPPE) et portant la création d'un nouveau corps de contrôleurs pour ces établissements (FAIR II et AMEM, 2019) ; le développement d'un modèle économique et d'un guide de conformité législative pour les agences d'emploi privées (THAMM, 2022).

Dans la continuité de cet appui, les programmes THAMM et FAIR III ont organisé le jeudi 16 mars 2023 à Tunis, un atelier de travail et de concertation autour de la liste des clauses et rubriques prudentielles de contrat de travail pour le recrutement à l'international de travailleur migrant et pour le développement d'un modèle de contrat de placement relatif aux services d'intermédiation assurés par les agences d'emploi privées en Tunisie.

L'atelier a connu la participation des représentants du ministère de l'emploi tunisien et des services d'emplois public et privé, ainsi que des partenaires sociaux. Son objectif était de discuter, selon la phase du processus migratoire, les éléments de vérification d'un contrat de travail à l'international.

Cet outil de travail vise à compléter l'ensemble des outils développés par l'OIT pour doter les services d'emplois public et privé de mécanismes en conformité avec les normes internationales du travail et les principes généraux et directives opérationnelles du Recrutement équitable de l'OIT.

# THAMM

## agenda

### Avril 2023

- Finalisation de la plateforme web des attachés sociaux de l'OTE (OIM)
- Atelier de clôture du projet M-LEARN et présentation du cours en ligne (e-Campus) sur les données migratoires (OIM, M-LEARN/THAMM)
- Formation en fibre optique et coaching/appui complémentaire pour la préparation aux entretiens de recrutement (jusqu'à juin 2023)
- Finalisation des processus de comparaison des cursus de formation pour les métiers de techniciens de maintenance et technicien en automatisme et démarrage des formations techniques complémentaires : (jusqu'à septembre 2023)

### Mai 2023

- Atelier de restitution sur la comparaison des diplômes allemands et tunisiens (GIZ).
- Participation à la campagne de sensibilisation FORSA STREET (mai-juin) (THAMM GIZ)
- Ateliers régionaux de renforcement de capacités sur les Conventions bilatérales de sécurité sociale (CBSS) au profit des cadres de la Caisse nationale de sécurité sociale :
  - Du 08 au 10 mai 2023, à Hammamet
  - Du 15 au 17 mai 2023, à Monastir
  - Du 22 au 24 mai 2023 à Zarzis
  - Du 29 au 31 mai 2023, à Tunis (OIT)
- Session d'informations à l'intention du secteur privé sur le recrutement éthique et les services de la Direction Générale du Placement à l'Étranger et de la Main-d'œuvre Étrangère – DGPEMOE (OIM)
- Formation sur la plateforme web à l'intention des Directions Régionales de la DGPEMOE (OIM)

### Juin 2023

- Formation sur l'éducation financière pour des apprenti.e.s résidant en Tunisie (GIZ)
- Formation sur le recrutement équitable et éthique/ normes IRIS pour les Établissements Privés de Placement à l'Étranger (OIM)
- Restitution de l'étude sur le marché de l'emploi national et international (OIM)
- Formation sur le guide de conformité législative des agences d'emploi privées (OIT)

### Juillet 2023

- Formation des membres du Groupe de travail sur les statistiques de la migration (OIT)

# THAMM

## contacts

© — 2023 — Enabel, GIZ, OFII, OIM, OIT. Tous droits réservés.

Pour plus d'informations, veuillez contacter les points focaux nationaux :

**Alessandra Varesco**, Enabel, [alessandra.varesco@enabel.be](mailto:alessandra.varesco@enabel.be)

**Christina Durst**, GIZ, [christina.durst@giz.de](mailto:christina.durst@giz.de)

**Hélène Hammouda**, OFII, [helene.hammouda@ofii.org](mailto:helene.hammouda@ofii.org)

**Meriem Essoussi**, OIM, [messoussi@iom.int](mailto:messoussi@iom.int)

**Ahlem Amri**, OIT, [amri@ilo.org](mailto:amri@ilo.org)

Ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne et du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement. Son contenu relève de la seule responsabilité de Enabel, GIZ, OFII, OIM, OIT et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne et du Ministère Fédéral Allemand de la Coopération Économique et Développement.